



Privé et confidentiel

12 janvier 2026

**CETTE LETTRE CONTIENT DES INFORMATIONS QUI CONCERNENT LES DROITS DES ASSURÉS ET NÉCESSITE VOTRE ATTENTION IMMÉDIATE.**

**SI VOUS ÊTES UN INTERMÉDIAIRE AYANT SOUSCRITS DES POLICES POUR ELITE, NOUS VOUS DEMANDONS D'INFORMER LES ASSURÉS CONCERNÉS PAR CETTE LETTRE.**

Cher Monsieur ou Chère Madame

**Elite Insurance Company Limited (en administration) (« Elite » ou « la Compagnie ») – Lettre de déclaration de pratique**

Elite a été placée sous administration par la Cour suprême de Gibraltar (« la Cour ») le 11 décembre 2019 et nous, Edgar Lavarello et Dan Schwarzmann, avons été nommés Administrateurs Conjoint à la même date. La procédure d'administration est régie par le droit de Gibraltar.

Nous sommes tenus de gérer la société au bénéfice des créanciers effectifs et éventuels dans leur ensemble. Elite est insolvable et nous prenons les mesures décrites ci-dessous car les Administrateurs Conjoint estiment qu' elles représentent le meilleur mécanisme et le processus le plus efficace pour aboutir à la réalisation de l'actif de la société dans l'intérêt de tous les créanciers, en :

- permettant une distribution plus rapide aux créanciers que si les mesures n'avaient pas été prises comme proposé ; et
- assurant l'évaluation, l'évaluation et le paiement des créances contre Elite de manière efficace et équitable pour tous les créanciers, tout en évitant les coûts supplémentaires liés au maintien en place du processus actuel d'insolvabilité d'Elite.

Nous vous écrivons car les dossiers d'Elite indiquent que vous avez pu être assuré ou bénéficiaire d'un contrat d'assurance directe Elite couvrant les défauts de construction en France, dont les effets ont cessé. Elite a fourni des couvertures d'assurance:

- aux propriétaires pour l'assurance Dommages-ouvrage (DO) ; et
- aux entrepreneurs pour l'assurance Responsabilité Civile Décennale (RCD).

PricewaterhouseCoopers Limited, 327 Main Street, Gibraltar  
+350 200 73520

PricewaterhouseCoopers Limited is registered in Gibraltar with registration number 94799 and principal place of business at the above address. PwC refers to the Gibraltar member firm, and may sometimes refer to the PwC network. Each member firm is a separate legal entity. Please see [www.pwc.com/structure](http://www.pwc.com/structure) for further details.

Elite offrait également une couverture au titre des polices suivantes :

- Responsabilité Civile Professionnelle (RCP) ;
- Le constructeur non réalisateur (CNR), qui est un type d'assurance RCD ;
- Tout Risque Chantier (TRC) ;
- Constructeur de Maison Individuelle (CMI) ; et
- Garantie Financière d'Achèvement (GFA).

Toutes les polices d'assurance construction françaises souscrites par Elite ont cessé de produire leurs effets et ont pris fin, à compter du 15 septembre 2020 (inclus). En vertu des dispositions du Gibraltar's Insolvency Act, les assurés et toute autre personne dont les droits sont affectés par la cessation des effets de leurs contrats d'assurance peuvent déposer une demande d'indemnisation auprès de la procédure d'administration d'Elite pour toute perte ou dommage subi à la suite de cette cessation.

Les assurés, ainsi que toute autre personne dont les droits sont affectés par la cessation des effets des contrats d'assurance, doivent essayer de minimiser toute perte qu'ils pourraient subir en conséquence. Par exemple, vous pourriez souhaiter chercher une couverture d'assurance alternative auprès d'un autre assureur qui pourrait accepter de vous couvrir et indemniser tout sinistre futur ce qu'Elite ne pourra pas faire en raison de son insolvabilité.

Une copie de l'avis de cessation des effets des contrats est disponible à [pwc.co.uk/elite-insurance](http://pwc.co.uk/elite-insurance) (« Site Web »).

Conformément Gibraltar's Insolvency Act, les Administrateurs Conjoints ont mis fin aux effets de toutes les polices d'assurance d'Elite, à l'exception de toute police britannique dont le titulaire est éligible à la protection du Financial Services Compensation Scheme (« FSCS ») du Royaume-Uni.

### **Plan d'apurement**

Elite propose un plan d'apurement (« *Scheme of Arrangement* » ou Plan d'apurement)) visant à évaluer, estimer et payer autant que possible leurs créances aux créanciers ayant des demandes d'indemnisation valides au titre de contrats d'assurance directe (y compris les réclamations de dommages-intérêts résultant de la cessation des effets des contrats) contre Elite. Comme mentionné plus haut, le Plan d'apurement est proposé dans le but de clore les activités d'Elite. Une lettre intitulée « Lettre d'information pratique » (« PSL ») est disponible sur le site web et s'adresse à toutes les personnes connues concernées par le Plan d'apurement .

Le Plan d'apurement affecterait différemment les droits de deux classes de créanciers (« **créanciers du régime** »). Ces deux classes sont :

- « **Créanciers Protégés FSCS** », qui peuvent avoir une demande d'indemnisation contre Elite éligible à la protection du FSCS ; et
- « **Autres créanciers d'assurance directe** », qui ont une demande d'indemnisation contre Elite ou une demande d'indemnisation en vertu d'une police dont les effets ont cessé et ne sont pas éligibles à la protection du FSCS.

Dans un nombre de cas limité, il est possible que certains créanciers du Plan d'apurement aient ou pourraient avoir une demande d'indemnisation relevant des deux classes.

Tous les créanciers du Plan d'apurement ont le droit de voter le Plan d'apurement. Si le Plan d'apurement entre en vigueur effectif, il est contraignant pour tous les créanciers du Plan d'apurement, y compris ceux qui ont voté contre le Plan d'apurement et ceux qui n'ont pas voté.

**Des informations complémentaires sur ce qu'est un Plan d'apurement et comment il peut vous affecter sont énoncées dans la PSL. La PSL est un document important et il est conseillé de le lire attentivement.**

Une copie papier du PSL peut être mise à disposition sur demande auprès des Administrateurs Conjoints via le contact détails fournis à la fin de cette lettre.

### **Que se passera-t-il si le Plan d'apurement est mis en œuvre?**

Les Autres créanciers d'assurance directe devront adresser un formulaire de demande concernant toute demande d'indemnisation au titre du Plan d'apurement (« **Demande au titre du Plan d'apurement** ») dont ils disposent, dans un délai déterminé. La date limite est 17h (heure d'été d'Europe centrale) le premier jour ouvrable, après l'expiration d'un délai de 180 jours calendaires après (et sans inclure) la date d'entrée en vigueur du Plan d'apurement. C'est ce qu'on appelle la date limite de soumission des demandes. La Date limite de soumission des demandes sera communiquée aux autres créanciers d'assurance directe si le Plan d'apurement entre en vigueur.

Si un Autre créancier d'assurance direct n'adresse pas le formulaire de demande avant la Date limite de soumission des demandes, il n'aura pas droit à recevoir de paiement de la part d'Elite (et n'aura aucun droit supplémentaire contre elle).

Tous les Autres créanciers d'assurance directe ayant des demandes d'indemnisation valides dans le cadre du Plan d'apurement recevront le même pourcentage de leur demandes d'indemnisation acceptée contre Elite. Les paiements seront effectués dès que possible après que toutes les demandes du Plan d'apurement aient été évaluées.

### **Que se passera-t-il si le Plan d'apurement n'est pas mis en œuvre?**

Si le Plan d'apurement ne se met pas en œuvre lieu, Elite sera liquidée.

Pour les Autres créanciers d'assurance directe, les coûts et inefficacités d'une liquidation par rapport au Plan d'apurement risquent d'entraîner un rendement plus faible et plus tardif pour tous les créanciers.

### **Que devez-vous faire maintenant ?**

Vous devriez:

- examiner attentivement la PSL car elle fournit plus d'informations sur le processus du Plan d'apurement, le but et l'effet proposés du Plan d'apurement ainsi qu'une explication les deux classes de créanciers du Plan d'apurement et de leurs droits ;
- Inscrivez vos coordonnées pour une communication complémentaire en remplissant le formulaire d'inscription à [reg.ips-docs.com/Registration](http://reg.ips-docs.com/Registration). Veuillez entrer le code EliteScheme26 lors de votre demande ;
- ce sera le moyen le plus simple de suivre les informations sur le Plan d'apurement. Si vous n'avez pas accès à Internet, vous pouvez toujours vous inscrire en nous contactant via les informations à la fin de cette lettre ; et
- suivez les mises à jour du Plan d'apurement sur le site [web à pwc.co.uk/elite-insurance](http://pwc.co.uk/elite-insurance) y compris où vous pouvez trouver une liste de questions fréquemment posées (« **FAQ** »).

Si vous avez d'autres questions auxquelles nous n'avons pas pu répondre dans la FAQ ou dans la PSL, vous pouvez nous contacter en utilisant les informations à la fin de cette lettre.

### **Que se passe-t-il ensuite ?**

La Cour examinera, lors de la première audience (« **Audience de convocation** »), si elle accepte que les Créditeurs protégés FSCS et Autres créanciers d'assurance directe puissent examiner et voter Plan d'apurement lors de deux réunions distinctes (« **Réunions du Plan d'apurement** »). Si vous avez une objection juridique au Plan d'apurement ou si vous n'êtes pas d'accord pour que les Créditeurs du Plan d'apurement examinent et votent sur le Plan d'apurement dans les deux classes décrites ci-dessus, veuillez nous envoyer les détails de votre objection en utilisant les informations fournies ci-dessous.

Si la Cour est d'accord avec les deux classes, Elite lui demandera de convoquer les Réunions du Plan d'apurement pour que les Créditeurs du Plan d'apurement puissent voter le Plan d'apurement. Les Créditeurs du Plan d'apurement seront ensuite informés des Réunions du Plan d'apurement et recevront également des instructions sur les modalités de vote.

## **Dates clés**

Les dates clés du processus sont les suivantes :

- L'audience de convocation devrait avoir lieu à Gibraltar en février 2026 ;
- Les Réunions du Plan d'apurement sont actuellement prévues au deuxième trimestre 2026 ;
- La deuxième audience devant la Cour est actuellement prévue au deuxième trimestre 2026 ; et
- si le Plan d'apurement est mis en œuvre, la date limite de soumission des demandes d'indemnisation est prévue au quatrième trimestre 2026.

## **Que dois-je faire si j'ai des questions ?**

Dans un premier cas, veuillez lire attentivement la PSL et consulter la FAQ sur le site web à [pwc.co.uk/elite-insurance](http://pwc.co.uk/elite-insurance). Si votre question reste sans réponse, vous pouvez nous contacter en utilisant les informations ci-dessous :

**Email :** [elite-insurance.scheme@quest-group.co.uk](mailto:elite-insurance.scheme@quest-group.co.uk)

## **Demandes téléphoniques :**

- Depuis le Royaume-Uni (Téléphone gratuit) : 0800 327 7278
- **De France (Téléphone libre) : +33 805 98 54 71**
- Du reste de l'UE : +33 805 98 54 71 (Frais d'appel standard applicables)

Si vous êtes préoccupé par l'authenticité d'une correspondance ou si vous soupçonnez avoir reçu une correspondance non autorisée ou frauduleuse prétendant provenir de nous, n'hésitez pas à nous contacter immédiatement en utilisant les informations ci-dessus.

Sincèrement vôtre



Edgar Lavarello et Dan Schwarzmann  
Administrateurs conjoints d'Elite Insurance Company Limited (en administration)  
Agissant en tant qu'agents de d'Élite et sans engagement de leur responsabilité personnelle

*Edgar Lavarello et Dan Schwarzmann ont été nommés administrateurs conjoints d'Elite Insurance Company Limited (en administration) pour gérer ses affaires, ses affaires et ses biens en tant qu'agents et agir sans responsabilité personnelle. Edgar Lavarello est autorisé à agir en tant que praticien en faillite par le GFSC à Gibraltar (Licence IP numéro FSC0892FSA). Dan Schwarzmann est autorisé à agir en tant que praticien en insolvabilité par l'Institute of Chartered Accountants en Angleterre et au Pays de Galles (Licence PI numéro 8912). Les administrateurs conjoints sont tenus par le Code d'éthique de l'insolvabilité, disponible à l'adresse suivante : <https://www.gov.uk/government/publications/insolvency-practitioner-code-of-ethics>*

*Elite est autorisé et réglementé par le GFSC. Bureau enregistré : c/o PricewaterhouseCoopers Limited, 327 Main Street, GX11 1AA, Gibraltar. Les administrateurs conjoints peuvent agir en tant que responsables des données personnelles telles que définies par le Règlement général sur la protection des données 2016/679 et toute législation applicable en Angleterre et sur la protection des données de Gibraltar (selon le cas), selon les activités de traitement spécifiques entreprises. PwC peut agir en tant que traitement de données sur instructions des administrateurs conjoints. Les données personnelles seront conservées en sécurité et traitées uniquement pour les questions relatives à la nomination des administrateurs conjoints. Plus de détails sont disponibles dans la déclaration de confidentialité sur le site web de la [www.pwc.co.uk](http://www.pwc.co.uk) ou en contactant les administrateurs conjoints.*